

Collectifs contre les pétroles et les gaz de schiste et de couche

Communiqué de presse
Le 17 Novembre 2016

Nous demandons l'arrêt des travaux à Lachambre, en Lorraine

La société « La Française de l'énergie » prétend exploiter le gaz de couche, en Lorraine et dans le bassin minier du Nord. Or, la perméabilité du charbon en Lorraine est très faible : 1,7 millidarcy, ce qui rend cette exploitation non rentable hors fracturation hydraulique, ce que l'entreprise a parfaitement démontré. En effet, le seul puits qui a permis de certifier des ressources est celui de Folschviller qui a été fracturé (avant la loi de 2011) et depuis, malgré la technique innovante et infaillible tant vantée par M. Moulin, président de l'entreprise, les forages sont des échecs. A Tritteling, 3500 m de drains multilatéraux n'ont pas ajouté un seul m³ de gaz dans les réserves prouvées de l'entreprise. Dans le Nord, la géologie est plus défavorable encore, avec des couches plus minces et très plissées.

Le BRGM avait déjà exprimé en 2013 cette difficulté d'une exploitation rentable des gaz de charbon sans fracturation hydraulique, liée à la faible perméabilité des charbons français ! Pourtant, l'entreprise s'entête, profite de la complicité de l'état et 16 nouveaux forages sont déjà autorisés : Pontpierre, Longeville, Lachambre, Zimming... en Lorraine, Avion et Divion dans le Nord/Pas-de-Calais.

De nombreux témoignages en provenance d'Australie où le gaz de couche est exploité, renforcent nos craintes sur les dégâts sanitaires et environnementaux inhérents à cette exploitation : menaces sur la quantité d'eau disponible, risques de contamination de la nappe phréatique, fuites de méthane, affaissements de terrains, séismes, ...

« la Française de l'Énergie : LFDE » est née suite à une opération de marketing d'une autre société, EGL, elle-même endettée à hauteur de 26 millions d'euros. LFDE garde les mêmes incapacités financière et technique et a pu obtenir son introduction en bourse en juin 2016. Elle rachète dans la foulée Gazonor, ce qui lui permet d'avoir enfin des revenus, puisque Gazonor commercialise du gaz de mine.

Le dossier d'introduction en bourse est basé sur des mensonges ; mensonges sur les surfaces de permis, incluant des surfaces non encore attribuées à LFDE, mensonges sur les techniques qui seront utilisées (techniques inefficaces), sur les réserves de gaz largement surestimées...

Les actionnaires espérés se sont vite évanouis et l'action est passée de 27 € en juin à 11 € environ en novembre.

Alors que le code minier prévoit l'étude de la capacité financière et de la capacité technique par les services de l'État avant toute délivrance de permis, on ne peut qu'être étonné devant les acceptations de travaux de forages qui se multiplient.

Et bien sûr, la première raison qui interdit l'exploitation des gaz de schiste et de couche est le réchauffement climatique

Les scientifiques affirment qu'il faut laisser 80% des énergies fossiles dans le sous-sol afin de ne pas dépasser les deux degrés de réchauffement de la planète, au-delà desquels les conditions d'une vie acceptable sur terre seraient menacées. Où est donc le sens de continuer à explorer pour trouver de nouvelles énergies fossiles ? Malgré les beaux discours de nos gouvernants lors de la COP 21 à Paris, les accords signés ne sont pas contraignants, peu ambitieux et laissent aux multinationales une part belle pour continuer leur business « as usual ».

Les lobbys pétro-gaziers sont à l'œuvre (lobbyisme à l'intérieur des institutions européennes : promesse d'embauche aux élus, financement de projets, corruption de tous

ordres) ; la production d'énergie fossile continue et même les prix baissent parce qu'il y a surproduction : RIEN ne change !

La baisse drastique de production de fossiles à laquelle on était en droit de s'attendre au vu des cris d'alerte des scientifiques n'a pas lieu !

Pire, on nous présente maintenant le gaz comme énergie de transition alors que les fuites de méthane inhérentes à l'extraction de gaz de schiste et de couche est comprise entre 6 et 8% des volumes extraits et que le méthane est un gaz à effet de serre bien plus puissant que le CO² pour le réchauffement climatique !

Face à une entreprise mensongère, ne prenant en compte aucune exigence ni de la population inquiète des risques sanitaires à venir, ni de la contrainte climatique, nous demandons l'arrêt de ces forages.

**Pour les collectifs, les gaz de schiste et de couche,
c'est donc ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain !**

Contacts presse

En Lorraine : Marieke Stein (06 06 86 31 76) ; Jérémy Nicolas (06 71 04 31 27)

Dans le Nord : Christine Poilly (06 21 68 30 87) ; Pierre Rose (06 14 55 09 12)

Signatures du communiqué de presse

- Collectif stop gaz de schiste 69
- Collectif non aux forages hydrocarbures Haut Bugey (01)
- Collectif non aux gaz de schiste Pays de Savoie et de l'Ain (01, 73, 74)
- Collectif de Boucheporn
- Collectif "protégeons notre cadre de vie" de Longeville
- Collectif de Lachambre
- Collectif Stop gdhc d'Alsace et de Lorraine
- Collectif "les grenouilles en colère"
- Collectif "stop gaz de couche 57"
- Collectif Carmen (02 Sud Aisne)
- Collectif 32 Non au gaz de schiste
- Collectif du Grand Valentinois 26
- Stop au gaz de schiste-Non al gas d'esquit 47
- Stop GDC 57
- Collectif NGHDS 47
- Collectif houille-ouille-ouille 59/62
- Collectif 83-non au gaz de schiste
- Collectif Causse Méjean-gaz de schiste non !
- Collectif stop gaz de schiste Florac
- Collectif 07 SGHDS
- Collectif stop gaz de schiste 91
- Collectif Stop GdS de Roquedur le Vigan (30)
- Collectif Anduze
- Collectif Valgorge 07
- Collectif citoyen de Pezenas, Castelnau de Guers (34)
- Collectif de Céressou (34)
- Collectif de Campagnan St Pargoire (34)
- Collectif de Gignac (34)
- Collectif Montpeyroux,
- Collectif d'Arboras

- Collectif d'Aniane
- Collectif du Piémont Cévenol
- Collectif Stop GDS 39
- Collectif Garrigue Vaunage (30)
- Collectif biterrois non au GHDS
- Collectif Orb Taurou non au GHDS
- Collectif du pays fertois
- Collectif stopgaz viganais
- Collectif "camis'gaz" "permis plaine d'Alès"
- Collectif HAINAUT 59 (permis Cambrai-Nord)
- Collectifs stop GHRM38
- Collectif de Clapiers (34)
- Intercollectif Gardéchois-bassin d'Alès (30)